



Cahier des charges relatif à l'utilisation des données des enquêtes de l'Observatoire UNICAEN dans le cadre de projets tutorés à l'IUT STID-Lisieux

Objet

L'Observatoire UNICAEN a été sollicité par le département STatistique et Informatique Décisionnelle de l'IUT de Caen dans le cadre d'un projet tutoré pour des étudiants de deuxième année de DUT.

L'Observatoire UNICAEN propose au département STID un travail de nettoyage et de recodage de la variable "Secteur d'activité de l'employeur" issue des enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés de Masters et de Licence professionnelle.

Méthode et exploitation des données

Après mise à disposition par l'Observatoire UNICAEN des différents documents nécessaires au travail de nettoyage et de recodage (cf. l'annexe_1 constituée de : nomenclature_6.8_NAF_2008 / Dictionnaire des variables / Extraction anonyme de la base de données LP / Extraction anonyme de la base de données MASTER), dans le cadre du projet tutoré du S4 (du 14 janvier 2019 au 29 mars 2019) inscrit au PPN de la formation, un groupe d'étudiants du département STatistique et Informatique Décisionnelle de l'IUT de Caen s'appliquera à déterminer le "Secteur d'activité de l'employeur" à partir du nom et de l'adresse de l'entreprise croisées avec les données publiques du fichier SIRENE. Le fichier proposé par l'Observatoire UNICAEN sera complété des variables d'intérêt issues de la base SIRENE (SIRET, adresse, géolocalisation, code NAF niveau 5, section, correspondance avec la nomenclature fournie) au format CSV. Une étude comparative sera effectuée avec un compte rendu précisant en détail la méthode retenue ainsi qu'un bilan qualitatif des données dans un fichier PDF.

Respect de l'anonymat - Confidentialité - Propriété

Les données transmises par l'Observatoire sont totalement anonymes et garantissent la confidentialité des réponses apportées par les diplômés enquêtés. Il ne pourra être fait dans les données transmises aucune mention des années des promotions enquêtées. Aucun croisement de





données qui puisse lever l'anonymat des réponses ne pourra être réalisé par le département STID

dans le cadre de ce projet tutoré.

Les variables mises à disposition par l'Observatoire UNICAEN ne pourront être exploitées que par le

département STID et uniquement dans le cadre de ce projet tutoré, en respectant les règles « de bon

usage » telles que mentionnées ci-dessous :

. utiliser les données exclusivement dans le cadre de ce projet tutoré,

. ne pas céder les données transmises par l'Observatoire UNICAEN, sous quelque forme que ce soit, à

une tierce personne,

. traiter ces données conformément aux objectifs initiaux,

. informer l'Observatoire UNICAEN des constats relatifs à la qualité des données ou à leur difficulté

d'utilisation.

Le département STID s'engage à ne pas garder les fichiers transmis par l'Observatoire UNICAEN au

delà de 6 mois à compter de la signature de ce cahier des charges.

Modification du cahier des charges

Toute modification du présent cahier des charges devra faire l'objet d'un avenant écrit entre les

parties, conclu dans les mêmes formes que ce présent engagement.

Fait à Caen le 23 novembre 2018,

Le chef de département de l'IUT STID

Pierrick MEIGNEN

Le responsable de l'Observatoire UNICAEN

Laurent RAOUL







